

A f r i q u e

La question des langues en débat

Mener une réflexion sur les langues dans le processus de développement en Afrique francophone apparaît comme un élément clé de la réussite de projets dans ces pays.

Si la majorité des Africains « francophones » ne parlent pas français, ils ne manquent pourtant pas d'outils de communication. Leurs langues peuvent être des langues ethniques, supra ethniques ou véhiculaires, des pidgins, des créoles et des variétés locales de français. Une petite minorité (20 %) dispose aussi du français standard dans son répertoire. Cependant, pour certains experts, le français serait l'unique voie d'accès à la modernité. Le meilleur service à rendre aux Africains serait donc de marginaliser davantage leurs parlers, pour en accélérer la disparition. Il y a néanmoins de nombreuses langues africaines qui sont en plein essor et l'on voit mal qu'elles cèdent le terrain de sitôt – pensons au wolof, au hausa, au fulfulde, au bambara et au jula, au yoruba, à la lingala, au swahili, à l'arabe tchadien, etc.

La logique économique voudrait que l'on reconnaisse que les langues africaines sont actuellement les mieux adaptées en Afrique pour diffuser à grande échelle des informations concernant la santé, la prévention des maladies, l'agriculture, l'élevage, et qu'elles ont un rôle irremplaçable à jouer dans l'éducation. La communication pour le développement exige un aller et retour permanent entre la langue d'où provient le message origi-

nel (le français) et la langue d'arrivée (langue africaine). Supposons qu'un expert, accompagné de son traducteur, veuille encourager des gens de langue peule à recourir à la contraception. La première expression peule disponible la considère comme une façon de « barer la route aux enfants » ; elle entraînera un rejet si elle est utilisée, car elle heurte la sensibilité des populations. La seconde, calquée sur une opération agricole que tout le monde connaît – l'espacement des plants de sorgho lors du repiquage –, sera bien accueillie car chacun sait qu'il faut une distance suffisante entre les plants pour qu'ils puissent tous se développer de façon optimale. L'interprète non contrôlé traduira le discours de l'expert en utilisant tantôt l'une, tantôt l'autre de ces expressions, créant ainsi un malentendu, sans s'en rendre compte.

Cependant, il ne faudrait pas considérer les langues africaines comme une simple courroie de transmission de messages exogènes. La Banque mondiale elle-même, dans son rapport sur le développement (2004), reconnaît que la réussite ou l'échec des projets sont explicitement corrélés au degré d'implication des populations « pauvres » concernées, dans leur élaboration et leur mise en œuvre. En quelles langues ces « pauvres » peuvent-ils donc faire entendre leurs points de vue ? La seule



Formation aux techniques de la communication au Niger.

possibilité d'échapper à une pseudo-communication, c'est d'établir un dialogue dans la langue même des gens.

La dépendance communicationnelle

Généralement, en effet, la pauvreté s'accompagne d'une « dépendance communicationnelle ». Cette dépendance, impliquant le recours à des interprètes, n'affecte pas uniquement les groupes linguistiques très minoritaires ; elle reflète la marginalisation de toutes les langues africaines par rapport aux langues officielles d'origine européenne.

Si la maîtrise de la communication constitue un critère essentiel pour la durabilité du développement, comment peut-il se faire que la question linguistique soit ignorée ou minimisée, comme le démontre le silence qu'observe sur ce sujet les spécialistes de la communication pour le développement ainsi que la majorité des sociologues de l'éducation ?

L'argument le plus souvent employé pour disqualifier les langues africaines est celui de la fragmentation linguistique du continent. Deux solutions

existent pour résoudre le problème. La première recommande d'employer une langue de grande extension, généralement la langue du colonisateur, ou une langue africaine véhiculaire – les tenants du panafricanisme sont pour l'emploi d'une seule langue africaine à l'échelle du continent. L'autre option implique la maîtrise locale des questions d'intérêt local, exprimée par l'usage d'une langue locale (pas forcément la langue maternelle) ; elle implique aussi l'égalité en matière de communication et l'égalité dans l'accès à l'information. Si les experts admettent d'emblée la première option (sans aller

jusqu'à prôner l'emploi d'une langue véhiculaire africaine), ils écartent a priori la seconde, qui les dépourverait de leur pouvoir linguistique. L'écoute des « pauvres », dans leur propre langue et suivant leur propre code culturel, permet pourtant une nouvelle compréhension des problèmes que leur cause la fragilité de leurs conditions de vie ; elle permet encore de comprendre leur réactivité d'un point de vue global et non pas seulement sectoriel (pureté technique). ●

Contact

henry.tourneux@ird.fr

L'illusion technologique

Des recherches en cours visent à produire des outils de reconnaissance vocale qui permettraient à des analphabètes d'accéder au web, de rédiger des courriels, etc. D'illettrés, ils deviendraient e-lettrés (!) ; bien que ne sachant toujours ni lire ni écrire, ces personnes auraient cependant la capacité d'interagir avec l'écrit. Il existe aussi un programme expérimental de serveur vocal en langue swahili, destiné aux paysans kényans cultivateurs de bananes...

Ces diverses recherches exigent, pour aboutir à des applications significatives, d'énormes investissements financiers et humains, et il ne faudrait pas que l'avenir radieux qu'elles promettent démobilisent au présent tous ceux qui, moins médiatiquement, œuvrent à l'alphabétisation du plus grand nombre. ●

Travail et mondialisation

Économistes et anthropologues doivent conjuguer leurs approches pour penser la question du travail dans le cadre de la mondialisation.

Les bouleversements qui ont affecté l'économie mondiale durant les trois dernières décennies ont enclenché toute une série de changements auxquels aucune nation n'échappe. La conjugaison de nouvelles mesures de politique économique avec l'accélération de l'intégration des pays du Sud à l'économie mondiale a eu des effets déterminants sur la quantité d'emplois offerts et sur leur qualité, ainsi que sur les modalités d'emploi des hommes et des femmes des pays du Sud. Les effets de l'ouverture et des réformes sur l'emploi ont souvent déçu les attentes qui les avaient inspirées. Le bilan que dresse l'ort de la situation de l'emploi dans les pays du Sud en 2007 est peu glorieux : une large fraction de la population active reste exclue des activités productives ou enfermée dans des activités à

faible productivité, on n'observe pas de diminution sensible du chômage, la qualité moyenne des emplois a baissé, la protection sociale traditionnellement rattachée au statut de salarié s'est érodée et le nombre de travailleurs pauvres (vivant avec moins de 2 dollars par jour) stagne ou croît selon les régions.

Les changements radicaux des dernières décades ont très largement influencé la

structure de l'emploi à l'échelle globale, notamment en remodelant les spécialisations entre le Nord et le Sud. La nouvelle concurrence qui s'est progressivement mise en place entre ces deux groupes de pays s'exerce surtout sur les biens et services pour lesquels les pays du Sud ont un avantage comparatif, c'est-à-dire ceux qui incorporent beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée.



Atelier d'une grande entreprise au Vietnam où se fait la finition de paniers.

Partant de ces constats, il apparaît essentiel de mener des travaux de recherche qui analysent les effets, sur le travail et l'emploi, des politiques de libéralisation et de dérégulation qui ont accompagné l'avancée de la mondialisation. En effet, l'emploi est le principal canal à travers lequel l'immense majorité de la population peut accéder aux bénéfices de la croissance. Pour les ménages les plus pauvres qui possèdent peu ou pas d'actifs propres en dehors de leur force de travail, toute stratégie de développement qui emploie pleinement les ressources humaines et améliore la rémunération du travail est une arme puissante de lutte contre la pauvreté.

Face à la complexité de ces thèmes, anthropologues et économistes mobilisent une grande diversité d'approches. En effet, les mécanismes d'affectation des travailleurs aux emplois mettent en jeu de nombreux paramètres – ethnique, religieux, parenté, clientélisme, politique, etc. – qu'il est indispensable de mettre en lumière si l'on veut mieux comprendre le fonctionnement du marché du travail. Aussi, il apparaît important de replacer l'objet travail dans la pluralité des espaces sociaux qui l'en-

globent et de porter une attention soutenue aux pratiques et aux représentations des divers acteurs impliqués dans ce champ multidimensionnel. Ces acteurs sont tout d'abord des individus (travailleurs ou non) et, selon le sens qu'ils donnent au travail, leurs attitudes face au marché de l'emploi diffèrent. Le fait d'appartenir à certains groupes sociaux ou catégories sociales demeure un obstacle souvent insurmontable à l'ascension sociale même dans les sociétés dont la stratification n'apparaît pas particulièrement rigide. Ainsi, la misère des travailleurs doit s'interpréter comme le résultat de parcours sociaux où se cumulent les inégalités (les ruraux, les jeunes, les femmes, etc.). En particulier, la discrimination sexuelle domine encore largement le marché du travail. La position dominée des femmes en termes économiques se double d'une domination symbolique et imaginaire qui dresse des barrières infranchissables à leur ascension professionnelle et leur indépendance financière. ●

Contacts

Pascalé Phélinas, directrice adjointe de l'UMR Développement et société pascal.phelinas@ird.fr
Monique Sélim, responsable de l'axe Travail et Mondialisation monique.selim@ird.fr